Penthaz Centre

Route de Cossonay, 1304 Penthaz- parcelle n°77,78,839

Descriptif de construction de trois immeubles et 34 logements, 1 surface commerciale et un parking souterrain.

Gros œuvre Maçonnerie Béton armé	Construction en béton armé pour radier et murs du sous-sol contre terre et dalle du parking, ép. 35cm, murs de façades hors terre en béton, briques de terre cuite ou ciment de 15 cm, dalles en béton armé, ép. 18-24 cm ou selon exigences statiques et phoniques, murs séparatifs en béton, ép. 24 cm, murs porteurs intérieurs en béton ou en briques.
Murs de façades	Isolation périphérique, ép. 240 mm et crépis, selon justificatif thermique 380/1.
Charpente Toiture Couverture Ferblanterie	Charpente en sapin, imprégnée insecticide/fongicide. Sous-toiture étanche à l'eau et à l'air, isolation thermique en laine de verre, ép. 240 mm, entre chevrons. Couverture en tuiles mécaniques de terre cuite, couleur naturelle, posée sur un double lattage, pare-vapeur et revêtement intérieur en lambrissage de lames de sapin imprégnées en usine. Ferblanterie cuivre ou zinc-titane pour garnitures, chéneaux, revêtement lucarnes, descentes, tablettes, etc.
Fenêtres Portes-fenêtres Stores et toiles	Fenêtres en PVC blanc, verre isolant, coefficient Uw=1.0/Wm2K, conforme aux normes en vigueur, vantaux avec ouverture à la française et oscillo-battants, crémone encastrée en aluminium éloxé, poignée blanche. Il n'est pas prévu de rails pour rideaux ou voilages à l'intérieur. Châssis rampants type Velux avec vitrage isolant, encadrements intérieurs en sapin. Stores à lamelles en aluminium éloxé, ton gris ou blanc.
Séparations intérieures	Cloisons non porteuses en carreaux de plâtre Alba, traitées hydrofuge dans les salles d'eau.

Chauffage Ventilation	Installation de chauffage, production de chaleur par une chaudière à gaz. Chauffage central et distribution horizontale en chape, à basse température. Capteurs solaires en toiture pour production complémentaire d'eau chaude sanitaire selon norme en vigueur. Thermostats d'ambiance dans chaque chambre. Comptage individuel par appartement, installé sur colonne de distribution. Ventilation mécanique individuelle pour tous les locaux sanitaires borgnes avec évacuation de l'air vicié en toiture ou façade. Hotte de ventilation des cuisines avec son propre moteur.
Electricité	<u>Généralités</u> : Tableau général au sous-sol, tableau divisionnaire dans chaque appartement. Lustrerie dans locaux techniques et parties communes. Ligne téléphonique dans séjour et chambre parents. Installation de télévision disponible, prise TV dans séjour et 1 chambre. <u>Distribution communs</u> : Parking : éclairage par tubes fluorescent en suffisance sur détecteur de présence, éclairage et balisage de secours. Locaux communs et abri : Eclairage par fluorescent en suffisance sur détecteur de présence pour les couloirs et interrupteur prise pour les locaux communs. Eclairages individuels : un tube fluorescent dans chaque cave avec prise sous interrupteur et comptage privé. Local de séchage : Force pour 1 machine à laver et 1 machine à sécher. Abri : Alimentation VA40 Local technique : Force pour chaudière. Ascenseur : Force pour moteur 4.6 kW, alimentation éclairage cage. Extérieur : lampes globe sur pied sur détecteur de présence et/ou horloge, lampes encastrées dans mur latéral de rampe de garage sur détecteur de présence et/ou horloge. <u>Distribution appartements</u> : 1 point lumineux dans chaque pièce. 2 points lumineux dans séjour – coin à manger. 2 prises triples et 1 sous l'interrupteur dans toutes les chambres. 1 prise TT parents et tubes vides pour chambres enfants. 1 interrupteur avec alimentation armoire de toilette pour salles de bains, alimentation pour colonne de lavage – séchage. 1 point lumineux et 1 interrupteur avec prise combinée pour wc, penderie, réduit. Cuisine avec 1 point lumineux au plafond, 1 prise triple sur plan de travail, 1 prise frigo, 1 raccordement cuisinière, 1 prise lave-vaisselle, 1 prise pour hotte aspirante, 1 réglette fluorescente sous meubles suspendus. 1 prise TV dans séjour et une chambre. Points lumineux dans mezzanines combles, et 2 prises triples et 1 prise sous interrupteur.
Sanitaire	Pré-choix des appareils sanitaires et accessoires de type courant. Robinetterie suisse, montant total prix expo TTC de : **WC - Bains** Budget : prix expo fourniture : 6000 Frs TTC comprenant : Baignoire avec isolation phonique intégrée, avec mélangeur, barre à linge, pomme de douche, flexible avec support simple. Lavabo avec mélangeur, porte-linge, porte-savon et jatte, porte-verre simple

	avec verre, porte-serviette et armoire de toilette. Siphon lavabo en plastique. WC cuvette murale avec chasse d'eau à encastrer et plaque de fermeture en matière synthétique avec 2 commandes, lunette avec couvercle en matière synthétique, porte-papier. **WC – Douche** Budget : prix expo fourniture : 6000 Frs TTC comprenant : Receveur de douche avec mélangeur, set de douche, barre à linge, porte savon. Lavabo avec mélangeur, porte-linge, porte-savon et jatte, porte-verre simple avec verre, porte-serviette et armoire de toilette. Siphon lavabo en plastique. WC cuvette murale avec chasse d'eau à encastrer et plaque de fermeture en matière synthétique avec 2 commandes, lunette avec couvercle en matière synthétique, porte-papier. **WC séparés** Budget : prix expo fourniture : 3000 Frs TTC comprenant : Lave-main avec mélangeur, porte-savon et jatte, porte-verre, verre, porte-serviette, crochet à linge. Siphon bouteille. Tablette et miroir. Lumière en applique. WC cuvette murale avec chasse d'eau à encastrer et plaque de fermeture en matière synthétique avec 2 commandes, lunette avec couvercle en matière synthétique, porte-papier. Toute modification des installations ou du choix des appareils choisis feront l'objet d'un avenant au contrat, couvrant les prestations d'architecte ainsi que les plus-values en découlant. Eau froide et eau chaude, tuyaux en acier inox et dérivations en Pex, écoulements, tuyaux en PE Geberit, fixations par colliers Pipex avec isolation phonique.
Menuiseries intérieures Portes Armoires	Portes palières phoniques en panneaux de bois à peindre ou en panneaux stratifiés ou PVC, choix du constructeur réservé, serrure Tribloc, garniture avec entrée de sécurité. Portes de communication en panneaux mi-lourds, à peindre, avec cadre faux-cadre embrasures, poignées et entrées en aluminium éloxé, variante en panneaux plaqués, choix du constructeur réservé. Armoires et vestiaires en panneaux mélaminés, teinte claire avec rayons mobiles en panneaux stratifiés, 1 penderie, tringle à habits, selon plan Aménagement optionnel d'un dressing dans les surcombles.
Serrurerie	Garde-corps balcons en tôle perforée ou vitré transparent « sécurit » selon budget et détail architecte, Mise en passe générale de l'immeuble. Cages d'escaliers commun, main courante inox ou Cemcolor Eternit ou verre selon budget. Boîte aux lettres selon choix standard, avec corbeille à papier, intégrée et affleurée à la face extérieure du crépi ou apparentes selon déatil architecte. Grilles caillebotis pour sauts-de-loup au niveau du terrain, maille standard avec système anti-vol..
Plafonds Revêtement des murs	Enduit pelliculaire et application de gouttelette au plafond sous dalles. Glaçage des murs au plâtre et application d'un crépi rustique blanc grain 1.5mm. Plafonds sous charpente en lames sapin teinté naturel ou glacis blanc. Buanderies peinture à la dispersion. Entrée immeuble, cage escaliers, et halls à l'étage : béton apparent peint. Intérieur de la cage d'ascenseur : peinture dispersion blanche. Séjours, halls, chambres, coins repas, cuisines : crépi 1.5 mm ribé ou giclé. Locaux sanitaires : carreaux de faïence posés à la colle, prix de fourniture Fr. 50.- /m2 TTC. Cuisine, entre-meuble : carreaux de faïences, prix de fourniture Fr. 50.- / m2 TTC.

Revêtement des sols	Chambres, séjours, halls, coins repas, compatibles avec le chauffage au sol : parquet mélaminé standard, pose flottante, et plinthes vissées en ramin teinté chêne prix public fourniture Fr. 50.-/m2 TTC). Isolation plafond sous locaux chauffés en aggloméré de laine de bois selon bilan thermique. Salles d'eau : carrelage posé sur chape, prix public de fourniture Fr. 60.- / m2 TTC. Cuisines : carrelage posé sur chape, prix public de fourniture Fr. 60.- / m2 TTC. Entrée immeuble, paliers : carrelage posé sur chape, choix par architecte et MO Locaux techniques et buanderies : carrelage posé sur chape, choix par architecte et MO Buanderie, caves et circulations des caves : finition brute. .
Escaliers	Escaliers de distribution en béton, revêtement carrelage pour marches et contre-marches ou béton préfabriqué sans revêtement. Escalier bois à limons sans contre-marches pour combles accès surcombles, exécution en hêtre étuvé aussi pour balustrade.
Ascenseurs	1 ascenseur à entraînement électrique par immeuble, charge 630 Kg / 6 pers, vitesse de levage 1m/sec, portes automatiques, dimension 80 x 200 cm, répondant aux normes pour personnes handicapées. Système de sécurité donnant l'accès en cas de panne à l'étage le plus bas. Porte de cabine intérieure en acier inox brossé. Porte palière à peindre.
Cuisine	Agencement de cuisine selon la disposition indiquée sur les plans, meubles stratifié mat, poignées inox, plan de travail granit, contenu et forme à choix pour un montant total prix expo TTC de : Appartement 2.5 pièces 12'000.- Frs TTC Appartement 3.5 et 4.5 pièces 15'000.- Frs TTC Appartement 5 et 5.5 pièces 18'000.- Frs TTc toutes plus-values au frais de l'acquéreur. Appareils inclus marque Elextrolux: évier inox bassin sous pierre avec, mélangeur avec flexible, 1 cuisinière avec vitrocérame 4 zones de cuisson affleuré, 1 réfrigérateur env. 270 l classe d'efficacité énergétique AA. intégré, avec compartiment congélation , 1 lave-vaisselle intégrable a bas niveau sonore , 1 hotte d'aspiration télescopique intégrée dans le meubles 60cm. Le choix est effectué chez le fournisseur agréé par le promoteur.
Lustrerie	La lustrerie n'est comprise que dans les locaux communs, entrée immeuble, cage escaliers extérieurs, éclairages extérieurs, terrasses extérieurs, garages souterrain.
Aménagements extérieurs	Remise en place des terres laissées en dépôt, nivellement et engazonnement, y compris première tonte. Terrasse en dalles béton, 50 x 50 x 4, posées sur lit de gravier et fondations en tout-venant compacté. (La différence de niveau des dalles due au tassement des terres n'est pas prise en compte dans les garanties). Chemin d'accès comprenant fondation en tout-venant, réglage et revêtement filtrant pour les accès. Pas de drainage pour les surfaces engazonnées ou plantées. Plantations de haies en laurelles, charmilles ou autres essences selon plan des architectes. Le choix des essences, des mouvements de terrain, des emplacements

	des talus, murets et chemins d'accès sont définis par l'architecte en accord avec la Municipalité. Boulets mis à la main sur le pourtour de l'immeuble. Aménagement d'une route de desserte, réalisée en enrobé H.M.T. 011 sur toutvenant ép. suffisante, selon terrain mais au minimum 35 cm y compris récupération des eaux, murets de retenue contre bâtiments si nécessaire et démarcation de l'accès piétonnier. Places de parc en grilles gazon. Cheminements piétonniers en graviers, escaliers en béton et rampes en enrobé,selon plan d'aménagement. Emplacements à containers délimités par des bordures et plantations. Containers ou Molok à la charge du MO. Signalisation routière : - marquage places parkings couverts - texte « handicapés », « visiteurs » et numérotation
Locaux communs	Ciment taloché pour les sols des locaux communs au sous-sol et parking (techniques, chaufferie, vélos, corridors, caves), murs et plafonds peints à la dispersion blanche.
	Penthaz, ocotbre 2014

NB : Le promoteur se réserve le droit de modifier tout choix lié à des problèmes thermiques, phoniques, structurels ou réglementaires, et ce, sans contreparties.

Tous les choix différents de ceux du constructeur et engendrant des plus-values, seront à charge de l'acheteur et feront l'objet d'un avenant écrit et approuvé avant l'exécution.

Toutes modification des plans d'exécution, déplacement de cloisons, modification de locaux, agencements, surfaces (dans la mesure des possibilités), ainsi que le calcul de travaux à plus-value, décomptes, etc..., seront facturés par l'architecte au tarif de CHF 100.-/l'heure TTC.